Système d'alarme à cordon magnétique Performance Health

	Performance Health (USA et Canada)	Performance Health,
Système d'alarme à cordon magnétique	0815-61-489	09 151 4470
Aimant, pinces et cordon de remplacement (pack de 5)	0815-61-604	09 151 4488

Front of Monitor	Face avant du moniteur
Alarm Sounder	Haut-parleur de l'alarme
Low Battery Alert	Alerte batterie faible
Metallic Disk	Disque métallique

Back of Monitor	Face arrière du moniteur
Mounting Clip	Pince de fixation
Hi/Lo Volume Control (inside battery compartment)	Commande de réglage du volume (à l'intérieur du compartiment batterie)
Battery Compartment	Compartiment batterie

Adjustable Pull Cord	Cordon réglable
Magnetic Disk	Disque magnétique
Cord Length Adjuster	Dispositif de réglage de la longueur du cordon
Metal Clip	Pince métallique

Patterson Medical 1000 Remington Blvd., Suite 210 Bolingbrook, IL 60440 Téléphone : 800-323-5547 Ligne téléphonique directe : 630-378-6000 Fax : 800-547-4333 Ligne fax directe : 630-378-6310	Représentant agréé européen Patterson Medical, Ltd. Nunn Brook Road Huthwaite, Sutton-in-Ashfield Nottinghamshire, NG17 2HU, Royaume-Uni	Royaume-Uni Téléphone : 08444 124 330 Téléphone : 08448 730 100 Depuis l'étranger : +44 (0) 1623 448 706 Fax : +44 (0) 1623 448 784	

©Août 2011
Performance Health Products, Inc.
081561489LIT

Système d'alarme à cordon magnétique Performance Health

	Performance Health (USA et Canada)	Performance Health,
Système d'alarme à cordon magnétique	0815-61-489	09 151 4470
Aimant, pinces et cordon de remplacement (pack de 5)	0815-61-604	09 151 4488

Conçu pour alerter les soignants lorsqu'un patient va au-delà de la distance de sécurité définie par rapport son lit, son fauteuil roulant ou sa chaise.

Avant la première installation

Examiner de près le moniteur et les composants. En cas de dommage, nous contacter immédiatement.

Le boîtier est scellé. NE PAS ouvrir le boîtier, NE PAS retirer les vis. Ouvrir le boîtier scellé peut endommager le moniteur et donc annuler la garantie.

Précautions

L'alarme NE REMPLACE PAS la surveillance visuelle. Le système ALERTE les soignants sur les risques potentiels mais N'EMPÊCHE PAS les chutes.

Utiliser l'alarme dans le cadre d'un programme complet de prévention des chutes, et mettre en place des protocoles d'utilisation. Pour un système efficace, répondre immédiatement aux alertes.

Évaluer chaque patient ou résident pour déterminer s'il (ou elle) se montrera coopératif ou bien pourra déjouer le système d'alarme.

Vérifier que le système de surveillance fonctionne avant chaque utilisation en procédant aux contrôles de sécurité détaillés à la partie « Installation et Utilisation du Moniteur ».

Caractéristiques du moniteur

Se familiariser avec les commandes du moniteur situées aux endroits suivants : sur la face avant du moniteur, disque métallique, alerte batterie faible et haut-parleur de l'alarme ; sur l'arrière, pince de fixation et compartiment batterie avec interrupteur de réglage du volume (fort/faible) à l'intérieur du compartiment de la batterie ; et à part, le cordon équipé d'une broche métallique à ressort.

Installation et utilisation du moniteur

Faire glisser le compartiment batterie pour l'ouvrir, installer la pile alcaline 9V fournie et refermer le cache du compartiment jusqu'à entendre un « clic ». Régler le volume dans le compartiment de la batterie avant de le refermer.

Décider où installer le moniteur (sur un fauteuil roulant, une chaise ou un lit), installer le moniteur à l'aide de la pince prévue à cet effet et s'assurer qu'il ne bougera pas. Placer le disque magnétique du cordon sur le disque métallique du moniteur. Ouvrir la broche métallique et l'installer sur les vêtements du patient, au niveau de l'épaule ou derrière la nuque.

Ajuster la longueur du cordon jusqu'à 80 cm environ pour régler la distance maximale de déplacement du patient sans déclencher l'alarme. Régler la longueur du cordon pour qu'elle ne gêne pas le passage d'autres patients / de soignants, qu'elle ne bloque pas d'objet ou qu'elle ne gêne pas les mouvements du patient dans la zone de sécurité. En cas d'utilisation sur un lit, placer le cordon sur la partie supérieure de l'oreiller ; dans tous les cas, ne pas placer d'autres objets sur le cordon ou sur le moniteur.

Avant chaque utilisation

Vérifier que le système fonctionne correctement et que la batterie est chargée. Le voyant d'alerte batterie faible affiche un clignotement rouge lorsque la batterie est trop faible, indiquant qu'il faut la remplacer immédiatement. Vérifier le système en détachant le disque magnétique, ce qui devrait déclencher l'alarme et allumer le voyant rouge sur l'avant du moniteur.

AVERTISSEMENTS !

Utiliser exclusivement le cordon intégré au présent dispositif d'alarme Performance Health. D'autres cordons peuvent causer un dysfonctionnement du moniteur, pouvant mener à des blessures du patient. De même, vérifier que le cordon n'est pas emmêlé. Manipuler les cordons et branchements avec précaution. Tirer trop fort sur le cordon peut l'endommager et générer un dysfonctionnement du système.

NE PAS immerger le moniteur dans de l'eau ou dans un liquide. NE PAS manipuler sans précautions. NE PAS utiliser si des pièces sont usagées. Si l'appareil doit être soumis à maintenance, contacter le Service Client de Patterson au 800-323-5547.

Garantie produit limitée

Performance Health garantit que tous les produits ne présenteront aucun défaut de fabrication pendant une durée d'un an à compter de la date d'expédition. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE, PERFORMANCE HEALTH NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU N'OFFRE AUCUNE GARANTIE DE TOUTE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE, L'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE OU TOUT AUTRE SUJET RELATIF AU PRODUIT. Le client doit signaler à Performance Health tout défaut de fabrication dans les cinq jours suivant la découverte du défaut. Si Performance Health établit que le produit est défectueux, la seule et exclusive obligation de Performance Health sera de fournir au client un produit de remplacement ou un remboursement intégral du prix d'achat, à la seule discrétion de Performance Health, et de rembourser au client tous les frais de retour. Performance Health ne sera en aucun cas responsable de tout autre frais ou de toute autre dépense, notamment en termes de perte de profit ou de dommages-intérêts directs, indirects, consécutifs, accessoires ou punitifs. La garantie établie dans les présentes régira tous les achats, nonobstant tous termes et conditions incohérents dans le bon de commande du client.